



PREFET DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 10 juin 2010

Grève des personnels dans les cliniques de Montpellier

Un accord a été signé jeudi 10 juin à 16h30 entre le groupe Oc Santé et le syndicat CGT.

Le travail reprendra au plus tard vendredi 11 juin au matin dans les cliniques du groupe Oc Santé, soit 6 des 10 établissements concernés par la grève de personnels de santé depuis le 1er juin 2010 (Millénaire, Saint-Roch, Clémentville, Fontfroide, Saint-Martin de Vignogoul et Les Oliviers).

Le préfet et la directrice générale de l'ARS souhaitent que les négociations se poursuivent dans les autres cliniques sous l'égide du professeur Henri PUJOL ou par la médiation de la directrice du travail, Mme Anne-Marie SABATIER, y compris dans la clinique de la Lironde où le dialogue au niveau local n'a pas encore eu lieu.

Contact presse : 04 67 61 61 25